

Magog améliore l'éclairage de rues dans plusieurs secteurs de la ville

Magog, le 17 février 2021 – La Ville de Magog complètera d'ici la fin du mois de février l'ajout de luminaires pour améliorer l'éclairage de rues dans plusieurs secteurs de la ville et continuer à assurer un milieu de vie sécuritaire.

De décembre 2020 à février 2021, un total de 181 lampadaires auront été installés. Les parcours de marche qui permettent de relier les secteurs résidentiels et différents sites publics ont été priorités.

De nouveaux lampadaires ont été installés sur l'ensemble ou sur une partie des rues suivantes :

District 1

- des Pins

District 2

- Lacasse
- Rivard

District 3

- du Conseil
- de l'Assomption
- Pie-XII Nord
- Saint-Michel

District 4

- Brassard
- Buade
- Champlain
- Donat
- Fraser
- Saint-Luc

District 5

- du Michigan
- Nicolas-Viel
- Principale Est
- Saint-Alphonse Nord
- Saint-Hilaire
- Saint-Pierre

District 7

- Auger
- Bellevue
- Bullard
- Chénier
- Langlois

District 8

- Bowen
- Chamberland
- MacDonald
- Tupper

L'ajout de ces luminaires a été possible grâce à la contribution financière du gouvernement du Québec, en réponse au plan d'action de la Politique famille et aînés.

Rappelons qu'en 2014, la Ville de Magog a adopté une Politique d'éclairage de rue. Cette dernière visait, entre autres, à réduire la demande et la consommation énergétique pour l'éclairage public, à maîtriser la nuisance causée par un éclairage excessif, à protéger le ciel étoilé et à générer des économies.

À la demande des citoyens, des ajustements ont été apportés au fil des années pour maintenir la sécurité des piétons et des automobilistes. Des luminaires ont, entre autres, été ajoutés



dans les corridors à proximité des zones scolaires, des lieux de culte, des parcs, des artères principales et commerciales. Au total, plus de 430 luminaires ont été ajoutés de 2014 à 2021.

« La réduction de l'éclairage de rues d'environ 50 % sur le territoire en 2014 a été une adaptation pour la population », indique la mairesse de la Ville de Magog, M^{me} Vicki-May Hamm. « Dans certains secteurs, le retrait des lampadaires a créé un sentiment d'insécurité pour les résidents. C'est pourquoi nous avons revu notre plan en ajoutant des zones plus éclairées sur certains parcours de marche qui permettent de relier les secteurs résidentiels et les différents sites publics, comme la Bibliothèque Memphrémagog. On remarque une baisse significative des plaintes à ce sujet, ce qui semble prouver que les citoyens sont satisfaits de nos plus récentes actions. Nous ferons un nouveau bilan dans quelques mois. Selon les commentaires reçus, il n'est pas impossible que d'autres lampadaires soient ajoutés dans certains secteurs et passages piétonniers. »

- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

